

## **RÈGLEMENT # 491-2018**

### **RÈGLEMENT 491-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2007 (PLAN D'URBANISME) ET LES PLANS D'AFFECTATION DU SOL QUI LUI SONT ANNEXÉS**

- **MODIFIER LE PLAN DE ZONAGE AFIN DE RENDRE CONFORME DES TERRAINS CHEVAUCHÉS PAR DEUX ZONES (9<sup>E</sup> RUE EST ET 8<sup>E</sup> RUE OUEST)**
- **AGRANDIR LES ZONES PROPICES À DES CONSTRUCTIONS FUTURES (8<sup>E</sup> RUE ET 15<sup>E</sup> RUE OUEST)**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉOLUTION**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, le 10 septembre 2018 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Siège # 1 Vacant	Siège # 4 Mme Suzanne Veilleux
Siège # 2 M. Noël Vigneault	Siège # 5
Siège # 3 Mme Karen Talbot	Siège # 6 Mme Vanessa Roy

Est absent à cette séance : Siège # 5 M. Vincent Breton

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire, Carl Boilard.

En présence également de Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il a été réglé ce qui suit à savoir : **RÉSOLUTION 2018-09-189**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT # 491-2018**

ATTENDU que la municipalité de La Guadeloupe a adopté un plan d'urbanisme portant le numéro 370-2007, modifié par l'adoption des règlements :

- |            |            |
|------------|------------|
| - 382-2007 | - 442-2012 |
| - 399-2008 | - 465-2015 |
| - 414-2010 | - 482-2017 |
| - 424-2011 | - 486-2017 |
| - 432-2011 |            |

ATTENDU que le conseil municipal juge qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de La Guadeloupe de procéder à des modifications du plan d'affectation du sol, périmètre urbain, du règlement # 370-2007;

ATTENDU que l'objet de ce règlement est de rendre conforme le plan d'urbanisme suite aux modifications qui seront apportées au plan de zonage par l'adoption du règlement # 492-2018 :

- Modifier le plan de zonage afin de rendre conforme des terrains chevauchés par deux zones
- Agrandir les zones propices à des constructions futures

ATTENDU que l'avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller au siège no 5, M. Vincent Breton, le 9 juillet 2018;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation, sur le projet de règlement #491-2018, a été tenue le 8 août 2018 à 18h00 à l'Hôtel de Ville de La Guadeloupe, au 763, 14<sup>e</sup> Avenue, bureau 100 à La Guadeloupe ;

ATTENDU qu'aucune demande de modification n'a été transmise;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : MME SUZANNE VEILLEUX  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adopter le règlement no 491-2018 intitulé :

RÈGLEMENT 491-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2007 (PLAN D'URBANISME) ET LES PLANS D'AFFECTATION DU SOL QUI LUI SONT ANNEXÉS

**Article 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 2**

Le plan d'affectation des sols périmètre urbain, annexé au plan d'urbanisme du règlement #370-2007 est modifié de la façon suivante :

ANNEXE A (AVANT)	ANNEXE B (APRES)
1A - Affectation commerciale avant	1B - Affectation commerciale après
2A - Affectation résidentielle avant	2B - Affectation résidentielle après
3A - Affectation résidentielle avant	3B - Affectation résidentielle après

L'annexe est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

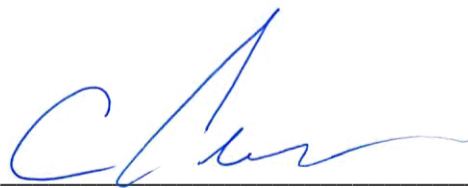
**Article 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi :

Avis de motion :	9 juillet 2018
Adoption du projet de règlement :	9 juillet 2018
Avis public d'Assemblée de consultation :	20 juillet 2018
Assemblée publique de consultation :	8 août 2018
Adoption du règlement :	10 septembre 2018
Obtention du certificat de conformité de la M.R.C. de Beauce-Sartigan :	9 octobre 2018
Avis public de l'entrée en vigueur :	1 <sup>er</sup> novembre 2018



Carl Boilard, maire

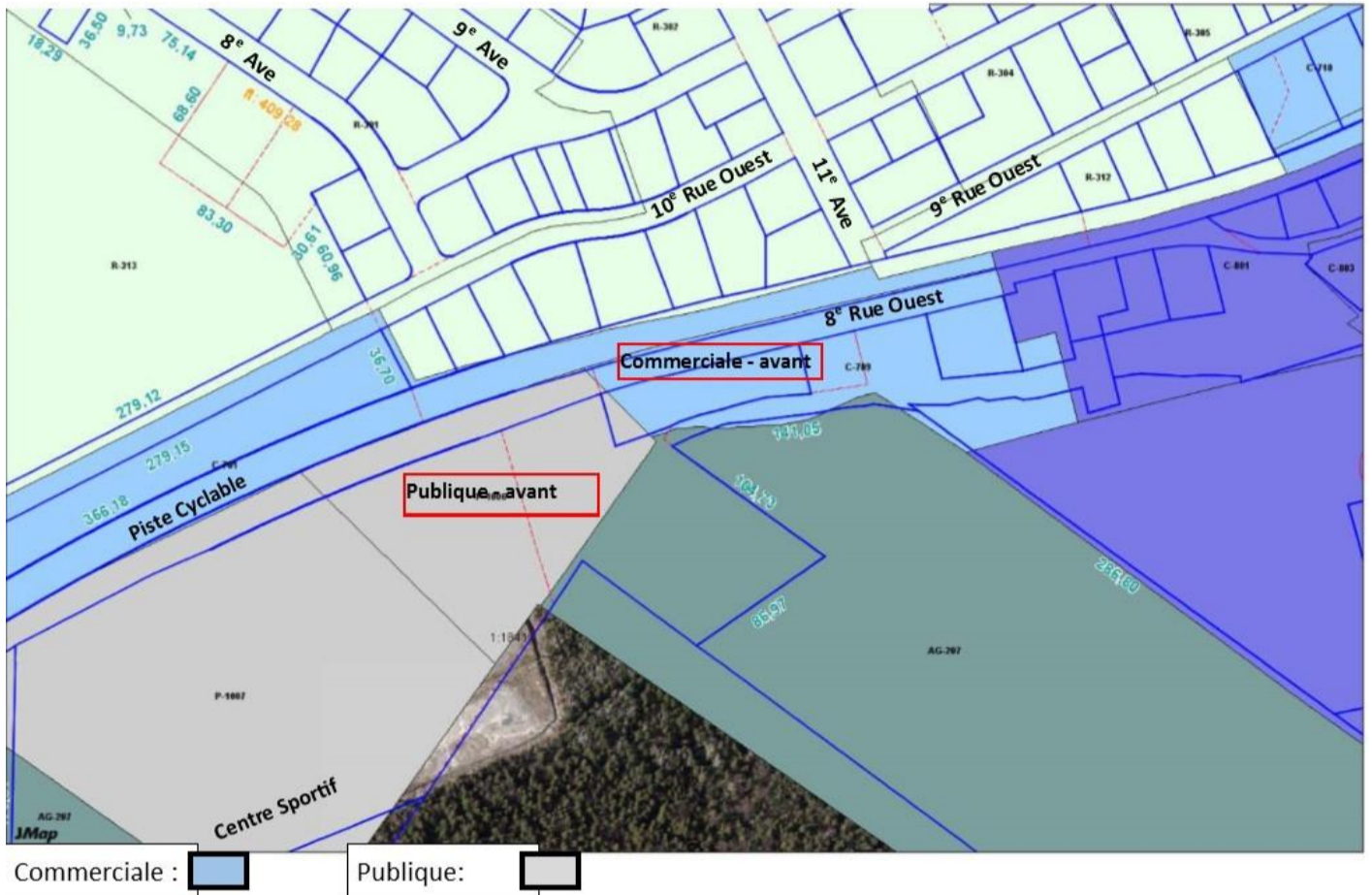


Christiane Lacroix, directrice générale

# ANNEXES AU PLAN D'URBANISME RÈGLEMENT 491-2018

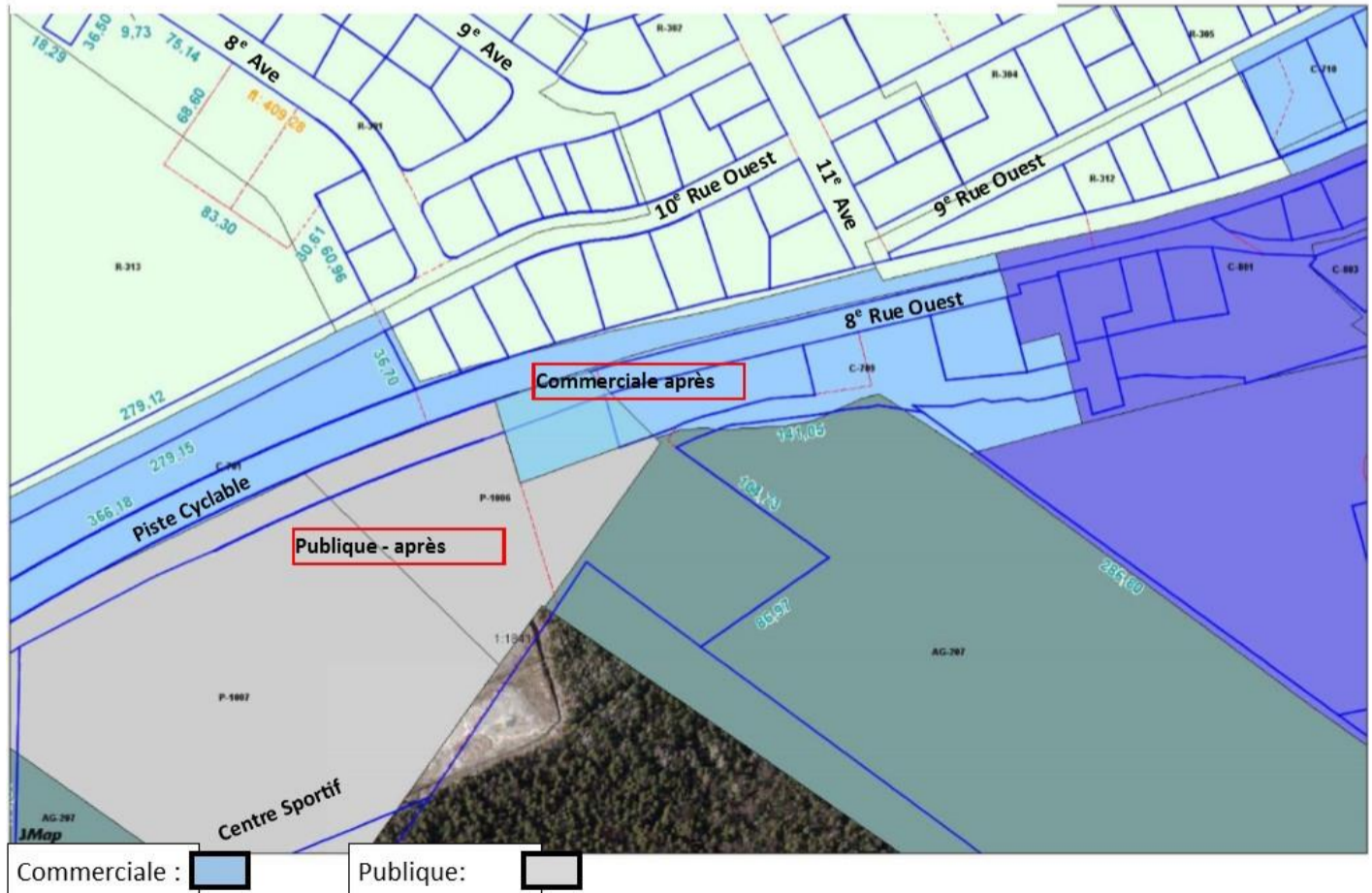
## Annexe 1A

Affectation commerciale avant adoption du règlement 491-2018



## Annexe 1B

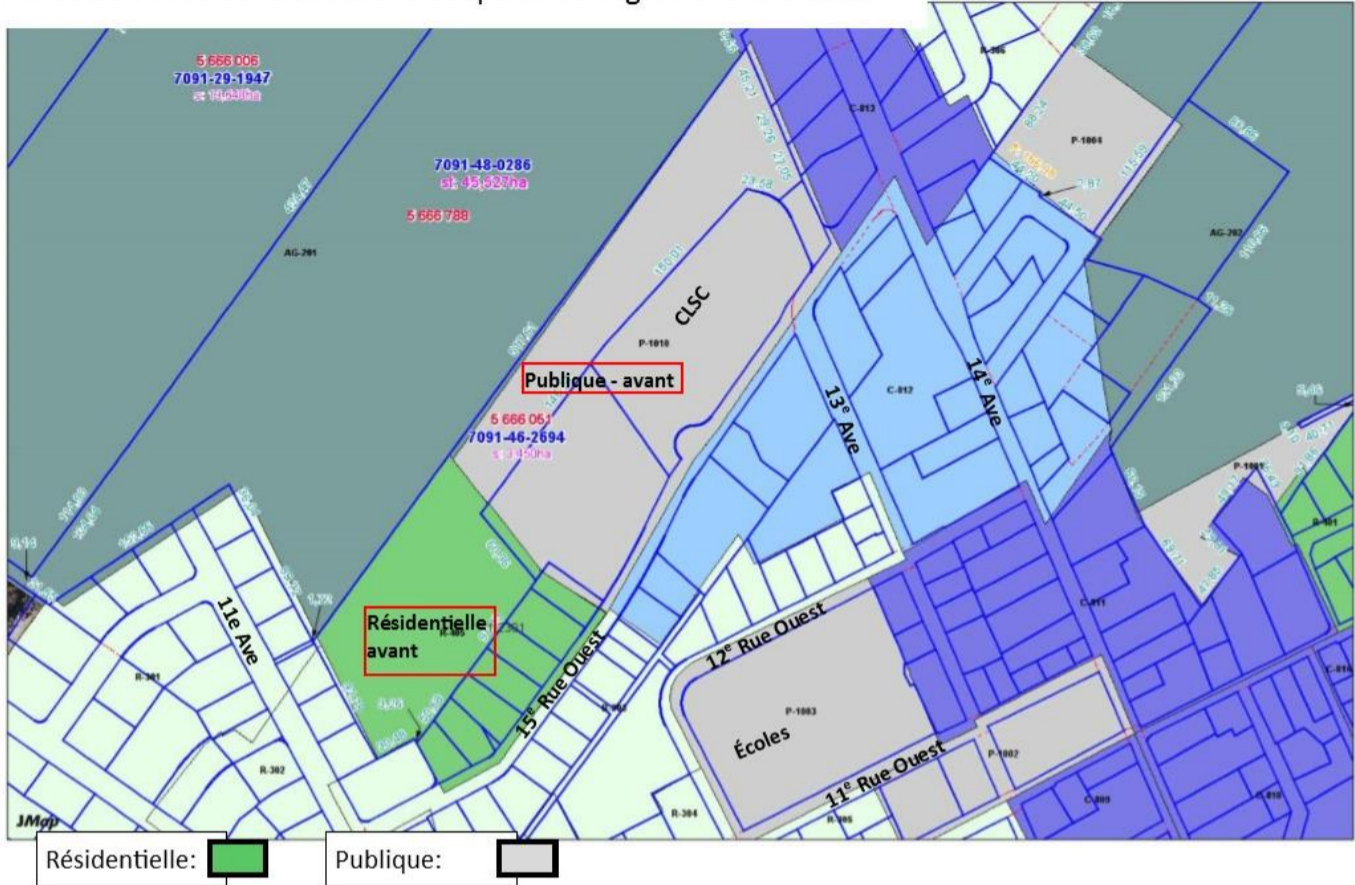
Affectation commerciale après adoption du règlement 491-2018



# ANNEXES AU PLAN D'URBANISME RÈGLEMENT 491-2018

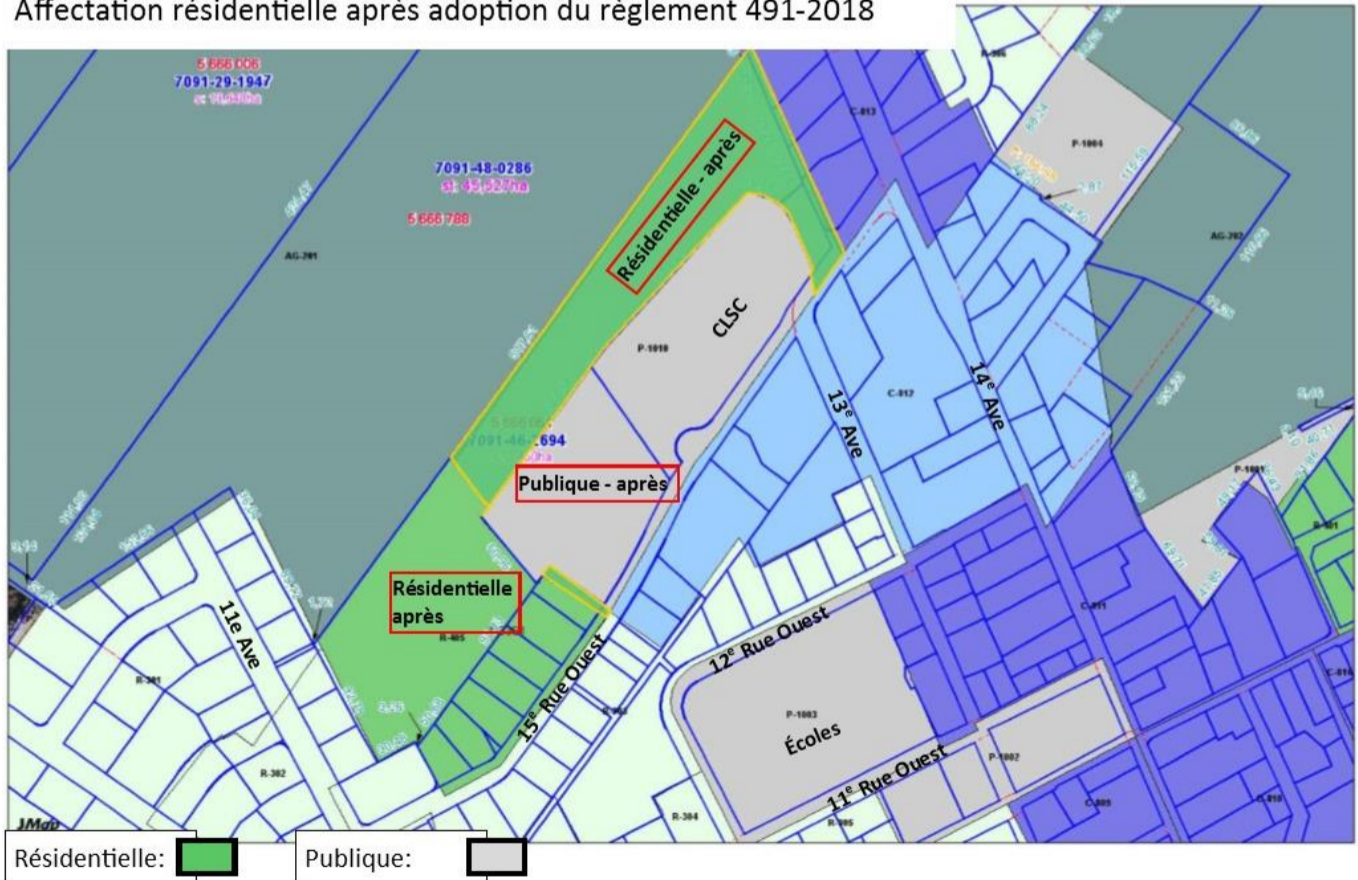
## Annexe 2A

Affectation résidentielle avant adoption du règlement 491-2018



## Annexe 2B

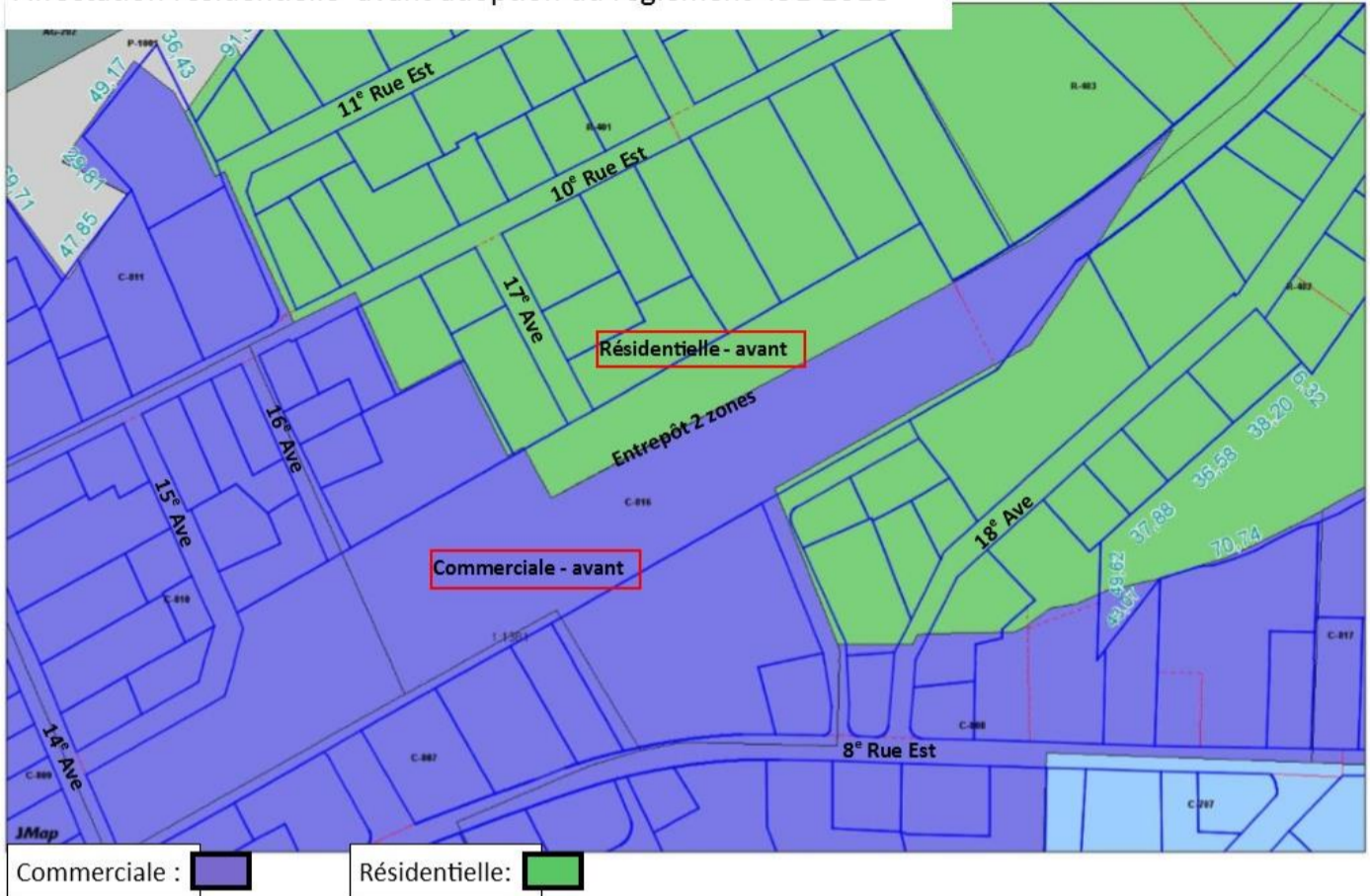
Affectation résidentielle après adoption du règlement 491-2018



# ANNEXES AU PLAN D'URBANISME RÈGLEMENT 491-2018

## Annexe 3A

Affectation résidentielle avant adoption du règlement 491-2018



## Annexe 3B

Affectation résidentielle après adoption du règlement 491-2018

